

programmes et politiques de l'habitation devraient être incorporés aux politiques sociales et économiques d'ensemble. Je le répète, monsieur l'Orateur, si nous voulons mettre fin aux disparités régionales, comme le proclame le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand), n'oublions pas le secteur rural qui fera l'objet d'une attention toute spéciale parce que l'habitation est un élément important du programme. Bien que je n'aie pas fait la connaissance du nouveau ministre, monsieur l'Orateur, d'après ce que j'ai vu de lui à la télévision, j'ai l'impression qu'il est homme d'action qui promet. J'espère qu'il va agir sans tarder et prendra l'initiative de mesures propres à stimuler l'habitation dans tout le Canada. J'espère sincèrement ne pas m'inquiéter outre mesure à cause du ton de son discours qui pourrait faire craindre que lui aussi se fie aux conseils des intellectuels plutôt qu'au sens commun de ceux qui sont aux prises avec les problèmes.

Comme je l'ai déjà dit à la Chambre, méfiez-vous des écrivains et des professeurs qui n'ont jamais mis le pied hors de leurs laboratoires et qui ne savent pas de quoi un morceau de contre-plaqué a l'air. Je m'inquiète de certaines expressions du ministre telle «de modifier et de surpasser les forces du marché»; ou encore de ses observations sur le processus de filtration, la contrainte imposée sur l'engagement de ressources productrices, la justice distributive, la réduction de la flétrissure ou encore sur l'analyse de son efficacité et de sa suffisance. Il s'agit ici de construire des maisons pour les Canadiens avec du bois et des briques, en recourant pour en réduire le coût à des méthodes scientifiques et à un sens judicieux des affaires; il s'agit d'agir maintenant, monsieur l'Orateur. Préparons l'avenir, monsieur l'Orateur, mais occupons-nous des problèmes qui existent aujourd'hui.

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, je ne me propose pas de parler de la question à l'étude pour critiquer le passé, pour vous entretenir des échecs des gouvernements actuels ou anciens, c'est de l'histoire ancienne à laquelle nous ne pouvons rien. Je me propose de vous parler des politiques de la constitution actuelle, et de celles que l'avenir exige. Je n'ai pas l'intention de critiquer outre mesure le ministre chargé de l'habitation seulement depuis quelques semaines. Je n'ai pas l'intention non plus de m'arrêter aux questions précises traitées dans le bill à l'étude à l'exception de deux aspects.

Mais j'espère parvenir, grâce à mes connaissances, à souligner la complexité du problème du logement et la nécessité de prendre plus que les quelques mesures d'ordre général qui nous sont proposées aujourd'hui. En ana-

lysant ce qui s'est passé au cours des années, en constatant les besoins actuels, nous verrons que des mesures draconiennes et une politique à long terme s'imposent, et qu'il nous faut nous contenter de ce que nous avons en ce moment.

A la suite du remaniement opéré avant les dernières élections, la circonscription de Vancouver-Est que j'ai l'honneur de représenter, fut étendue sur les deux tiers du chemin, traversant Vancouver, de Boundary Road à Oak Street. Il en résulte qu'au sein des frontières de la nouvelle région de Vancouver-Est, vit une population allant de ceux qui ont les revenus les plus bas et les logements les plus pauvres à ceux que je rangerais dans la catégorie des classes moyennes en passant par les ouvriers jouissant de salaires et de logement intermédiaires. Au moins un tiers de ma circonscription a grand besoin de voir rénover l'habitat. Ces gens n'appartiennent pas au groupe de ceux dont le revenu leur permet d'acheter une maison à un propriétaire ou de s'en construire une nouvelle en se réclamant des mesures actuelles du gouvernement. C'est maintenant, et non point dans des mois ou des années, que la rénovation urbaine et les logements sociaux peuvent répondre à ce besoin urgent et à ces nécessités minimales.

C'est à cause de ce besoin que les réponses données vendredi dernier par le ministre aux questions posées m'ont tant déçu et découragé. A une question que je lui avais moi-même posée, il a répondu:

En ce qui concerne la question de la rénovation urbaine, je la passe en revue aussi vite que possible. Je ne peux pas faire de déclaration définitive maintenant mais j'espère pouvoir parler clairement d'ici quelques semaines.

Je tiens également à citer une réponse que le ministre a faite au député de Broadview (M. Gilbert); la voici:

Monsieur l'Orateur, je croyais que ma déclaration à l'étape de la deuxième lecture avait été assez claire. Lorsque nous aurons consulté les provinces et décidé quels principes directeurs et nouveaux critères s'appliqueront à chacune, lorsque nous connaîtrons la nature de leurs besoins particuliers et que nous aurons pris une décision, j'espère alors pouvoir annoncer ces principes directeurs et ces modalités.

Ces réponses ne suffisent pas, monsieur l'Orateur. Pas plus qu'il n'est satisfaisant d'en inférer qu'on ignore les propositions faites par les municipalités, les provinces et en particulier par la ville de Vancouver.

Je tiens à signaler au ministre un mémoire présenté par la ville de Vancouver à l'ancien ministre chargé du logement, l'honorable représentant de Trinity (M. Hellyer), qui est assis en ce moment devant lui. Le mémoire a été présenté le 11 mars de cette année. La ville de Vancouver, pleinement consciente de la nécessité d'aménager des logements sociaux